

PLAN COMMUNAL DE DÉCONFINEMENT

#RestezVigilants

CINÉMATHÈQUE MUNICIPALE

DU 23 JUIN AU 30 JUILLET RÉOUVERTURE DE LA CINÉMATHÈQUE

MERCI DE RESPECTER
LES CONSIGNES SANITAIRES SUIVANTES :



Port du masque obligatoire dans le hall et les espaces de circulation



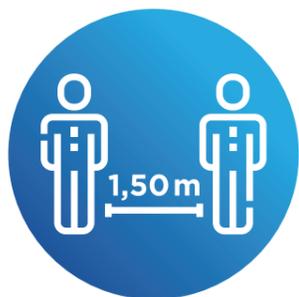
Jauge de la salle réduite à **50 personnes** (au lieu de 110)



Désinfection obligatoire des mains avec le gel hydroalcoolique mis à votre disposition



Placement et sortie de la salle de projection dans le respect de la procédure sanitaire mise en place



Respect du marquage au sol, **distance d'au moins 1,50 mètre** entre deux personnes